



Déclaration liminaire CAPD du 05 Septembre 2014

Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Lors de sa conférence de presse du 25 août dernier, notre ministre a évoqué une rentrée scolaire placée sous le signe de la consolidation des réformes engagées depuis trois ans. L'Unsa Education porte pour sa part l'ambition d'une année 2015-2016 qui marque une accélération du point de vue des moyens.

Certes, nous ne parlons pas de politique d'austérité quand plus de 30.000 postes ont déjà été créés depuis 2012.

En revanche, nous mettons en évidence une réalité plus complexe. Pour la scolarisation des moins de 3 ans, 1/3 seulement des postes promis ont réellement été créés.

Concernant le dispositif « plus de maîtres que de classes », moins de 2400 postes ont été créés à ce jour, loin des 7000 prévus d'ici la fin du quinquennat.

La priorité au primaire est en train de s'étioler et il convient de ne pas se contenter de consolidation. Il est temps au contraire pour le gouvernement de réaffirmer cette volonté politique.

Si nous saluons dans le Gard, la création d'un poste d'enseignant référent, nous sommes loin d'une gestion acceptable des dossiers d'élèves en situation de handicap. Sans parler des conditions de travail de ces personnels, dont témoignent les difficultés de recrutement sur ces postes.

Oui, nous reconnaissons l'effort consenti en direction de l'éducation prioritaire tant sur les 10% de temps de décharge pour les équipes que sur les indemnités REP et REP+.

Cependant, la poussée démographique maintient les taux d'encadrement à des niveaux très bas en milieu ordinaire.

Nous allons défendre ici plusieurs cas de fermetures décrétées au dernier CDEN qui méritent de toute évidence un réexamen.

Concernant le volet départemental du plan de formation, autre point à l'ordre du jour de ce Comité technique, l'Unsa Education ne peut que regretter l'absence d'un véritable conseil de formation comme c'était l'usage auparavant. Conseil dans lequel nous serions force de proposition.

Dans de nombreux autres domaines, nous attendons un coup d'accélérateur, mais nous y reviendrons en CAPD.

Pour l'heure, consacrons-nous à la réalité des situations de carte scolaire.

Merci de votre attention.